

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS Du 28 Septembre 2022 CR N° 7

<u>Présent (es)</u>: Mesdames HACENE Marie, VANEY Nolwenn

Messieurs BOTTONI Pierre, GILBERT Cédric

Par Téléphone: Monsieur BOULLE Thomas

Invité(es): Mesdames TORTORA Sandrine -JACOB Valérie

COURRIERS AUX CLUBS

RAPPEL DES REGLES POUR LES DELAYAGES:

2 équipes : Match normal

Tournoi à 3: Durée des rencontres : 2 x 15 minutes – pause de 5 minutes – sanction 1 minutes

1 temps mort par équipe par mi-temps

10 minutes entre chaque match

A TOUS LES CLUBS : Si un club visiteur propose une personne à la table de marque, le club accueillant à l'obligation de l'accueillir sous responsabilité du club visiteur.

COUPE DE VAL-DE-MARNE: Vous avez jusqu'au 4 octobre 2022 pour inscrire vos équipes. Les différents tirages au sort auront lieu le mercredi 5 octobre 2022. Vous pouvez pour ceux qui le désirent demander la vidéo des tirages.

A TOUS LES CLUBS : Vous avez jusqu'au 4 octobre pour inscrire vos équipes +16 ans masculines et féminine

NOGENT: Votre joueur Valentin BORDE est autorisé à jouer en catégorie +16 ans Masculins

VALENTON: Votre joueuse Jenna BENHAMMA est autorisée à jouer en catégorie +16 ans féminins

MAISONS-ALFORT: Merci de saisir vos demandes de report dans Gest'hand et de nous faire parvenir par mail le justificatif d'indisponibilité de salle.

SUCY: La COC prend note de votre rencontre amicale contre Roissy-Ozoir le 1^{er} octobre 2022 à 15h00 en -15 Féminines.

CHAMPIONNATS MASCULINS

PLUS DE 16 ANS

1^{ère} DIVISION TERRITORIALE:

Rencontre CS Valenton / Chennevières HBC du 08-09/10/2022 :

La COC donne son accord pour le changement de jour, la rencontra aura lieu le samedi 8 octobre 2022 à 20h30 au gymnase Gérard Roussel à Valenton. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

Rencontre US Ormesson / Stella St Maur HB 2 du 24/09/2022 :

Saint Maur : Vous avez fait jouer un joueur non qualifié à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Rencontre US Ivry HB 3 / US Créteil HB 3 du 01/10/2022 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire la rencontre aura lieu à 19h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE:

Rencontre CA Boissy HB / ES Sucy HB 2 du 01-02/10/2022 :

Le club de Sucy 2 refuse le report au dimanche 2 octobre à 16h00. La rencontre aura donc lieu le samedi 1^{er} octobre 2022 à 20h30 comme initialement prévu. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand

Rencontre Paris SC 4 / Elan Chevilly Larue du 01-02/10/2022 :

La rencontre aura lieu le dimanche 2 octobre 2022 à 14h00 au gymnase LE VAU. Colle blanche autorisée.

Rencontre ES Vitry 2 / Paris SG du 01-02/10/2022 :

Suite à un problème de table de marque, la rencontre aura lieu au Palais des Sports Maurice Thorez le dimanche 2 octobre à 14h00. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

3ème DIVISION TERRITORIALE:

Rencontre Stade Français HB 2 / HBC Cachan 2 du 24-25/09/2022 :

Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date de rencontre, celle-ci devant être jouée avant le 30 octobre 2022

Rencontre Paris UC 4 / Villeneuve Ablon HB 2 du 224/09/2022 :

Paris UC: Merci de bien vérifier vos FDME. Dernier avertissement. Il faut les remplir correctement

4^{ème} DIVISION TERRITORIALE:

<u>Vitry</u>: La COC prend note de l'engagement de votre équipe 3. Merci de faire le nécessaire pour conclure vos rencontres rapidement et rattraper vos matches de retard, pour la J1 avant le 30 octobre 2022, pour le J2 avant le 6 novembre 2022 et pour la J3 avant le 20 novembre 2022

<u>Boissy</u>: La COC prend note de l'engagement de votre équipe 3. Merci de faire le nécessaire pour conclure vos rencontres rapidement et rattraper vos matches de retard, pour la J1 avant le 30 octobre 2022, pour le J2 avant le 6 novembre 2022 et pour la J3 avant le 20 novembre 2022

Rencontre Etoile Parisienne HB 2 / HBC Choisy le Roi du 26-27/11/2022 :

La rencontre aura lieu le samedi 26 novembre 2022 à 16h30 au gymnase Doudeauville à Paris.

Rencontre Etoile Parisienne HB 2 / Villeneuve Ablon HB 3 du 01-02/10/2022:

La rencontre aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2022 à 16h30 au gymnase Doudeauville à Paris.

Rencontre Etoile Parisienne HB / ASA Maisons-Alfort HB 3 du 08-09/10/2022 :

Merci au club de Maisons-Alfort de répondre à la proposition de l'Etoile Parisienne

Rencontre Etoile Parisienne HB 2 / US Villejuif HB 3 du 21/01/2023 :

Etoile Parisienne: Votre horaire n'est pas réglementaire. Nous avons accordé sur les premières rencontres car les équipes adverses étaient d'accord et que votre mairie n'a pas voulu revenir sur sa décision. Cependant, il va falloir revoir avec votre mairie afin que les horaires soient réglementaires.

Rencontre Marolles HB 3 / Etoile Parisienne HB 15-16/10/2022 :

La COC autorise le report de cette rencontre qui devra être jouée avant le 30 octobre 2022.

MOINS DE 18 ANS

MAISONS-ALFORT : La COC prend note du désengagement de votre équipe

KREMLIN BICETRE : La COC prend note de l'engagement de votre équipe 2

CHENNEVIERES: La COC prend en compte votre absence sur le 1^{er} délayage

NOGENT : Suite aux désengagements de de Maisons-Alfort de et de Chennevières, votre équipe prend la place de l'équipe de Créteil 5 à Arcueil.

ST MANDE : Le délayage aura lieu le dimanche 2 octobre 2022 à partir de 14h00 au Gymnase André Benzoni. Le nécessaire sera fait sur Gest'hand.

KREMLIN BICETRE: La COC prend note du report au dimanche 2 octobre 2022 à 14h0 au gymnase ducasse au Kremlin Bicêtre. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

MOINS DE 15 ANS

BOISSY: La COC prend note de l'engagement de votre équipe -15 ans masculine

NOGENT : La COC prend note de l'engagement de votre équipe 2^{ème} équipe -15 ans masculine.

Chevilly Larue: Votre joueur KOUTITI SAINT FLEUR Oan n'est pas qualifié à la date des rencontres du délayage du 25 septembre 2022. Match perdu par pénalités sportives et financières pour les 2 rencontres. Paris SC - Chevilly et Ivry 2 – Chevilly.

Créteil : Votre joueur KOURSIAA Sofiane n'est pas qualifié à la date des rencontres du délayage du 25 septembre 2022. Match perdu par pénalités sportives et financières pour les 2 rencontres. Thiais –Créteil 2 et Créteil 2 – Arcueil.

CHAMPIONNATS FEMININS

PLUS DE 16 ANS

1ère DIVISION TERRITORIALE:

Rencontre US Ivry HB 2 / US Fontenay HB du 24/09/2022 :

Ivry: Manque responsable de salle sur FDME. Amende suit

Rencontre HBC Cachan / Paris UC 3 du 17-18/09/2022 :

La COC donne son accord pour jouer cette rencontre le mardi 28 septembre 2022 à 21h00 au gymnase Victor Hugo à Cachan

2^{ème} DIVISION TERRITORIALE:

Poule A

Rencontre Paris SC 4 / Paris XO du 17-18/09/2022 :

Paris SC: Vous avez fait jouer une joueuse non qualifiée à la date de la rencontre, vous avez match perdu par pénalités sportive et financière. Le classement sera actualisé.

Rencontre US Alfortville HB 4 / Thiais HBC du 17-18/09/2022 :

Merci au club d'Alfortville de confirmer que la rencontre aura lieu un samedi à 11h45.

Rencontre Thiais HBC / Paris XO du 01-02/10/2022 :

La rencontre aura lieu le samedi 1^{er} octobre 2022 à 18h30 au Palais des Sports de Thiais

Rencontre Thiais HBC / Villiers EC HB 2 du 24-25/09/2022 :

Merci au club de Villiers de répondre à la proposition de Thiais. Rencontre à jouer avant le 6 novembre 2022.

Poule B

Rencontre US Créteil HB / US Alfortville HB 3 du 15/10/2022 :

La rencontre aura lieu le samedi 15 octobre 2022 à 18h30 au gymnase Nelson Paillou à Créteil

MOINS DE 18 ANS

Rencontre US Alfortville HB / US Ivry du 25/09/2022 :

IVRY : dernier rappel de la saison avant amende : le feuille de match doit être remplie avec les buts et les sanctions.

MOINS DE 15 ANS

AS ST Vincent de Paul: 2 joueuses non qualifiées à la date des rencontres du délayage du 24 septembre 2022. Match perdu par pénalités sportives et financières pour les 2 rencontres. Paris SG – AS St Vincent de Paul et Ivry – St Vincent de Paul.

COMMISSION « JEUNES »



Valenton, le 28 Septembre 2022

Présents: Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN,

Invité: Stéphan DEVIE

NOTE à TOUS LES CLUBS

Réjouissons-nous : grâce à la vigilance et au travail de chacune et chacun d'entre vous, aucun incident majeur n'est venu perturber cette reprise qui a vu nos garçons de moins de 13 ans ouvrir le bal.

Il convient cependant de déplorer quelques négligences, la première du fait de certains clubs hôtes qui n'ont pas remonté les niveaux de jeu demandés pour le second délayage. Cela en rend la constitution aléatoire et donc, à terme, celle des poules de championnat. Par ailleurs, autre négligence, on a vu ici ou là arriver des responsables d'équipe découvrant sur le terrain les règles du protocole de jeu. Nous les rappelons ci-dessous, faites en sorte qu'elles soient connues de tous.

Il convient enfin de vous présenter nos excuses : une erreur de frappe avait indiqué "exclusion 2 minutes" pour les moins de 13. Cette règle ne vaut que pour les matchs de championnat. En délayage, l'exclusion est réduite à 1 minute. Nous regrettons que certains enfants aient été trop lourdement sanctionnés.

MOINS DE 13 GARÇONS

RAPPEL IMPORTANT: La participation à au moins un tournoi de délayage est indispensable pour accéder au championnat. Ainsi, si votre équipe n'a pas pris part au délayage des 24 et 25 septembre, elle doit impérativement participer à celui des 8 et 9 octobre. À défaut, son inscription en championnat lui sera refusée.

Quarante-trois équipes sont engagées pour ce deuxième tour des 8 et 9 octobre : 1 tournoi à 4 équipes et 13 tournois à 3 équipes leur permettront de se rencontrer. Les clubs s'étant montrés généreux en salle (19 propositions en tout), n'en ayant de notre côté besoin que de 14, nous avons dû transformer 4 propositions pour les moins de 13 garçons en proposition pour les moins de 13 filles. N'en restait qu'une qui devenait inutile, celle de Vitry à qui nous présentons nos excuses.

Le détail de ces tournois se trouve en pièce jointe.

Pour des raisons d'équité sportive et afin que chaque enfant puisse prendre part à deux rencontres, nous vous demandons de respecter le protocole suivant. Attention, que le dirigeant que vous êtes lise ce protocole est parfait MAIS IL EST ESSENTIEL QUE LA PERSONNE QUI COACHERA LES ÉQUIPES LE JOUR DE LA COMPÉTITION LE CONNAISSE ÉGALEMENT. Nous comptons sur vous pour qu'il en soit ainsi.

Premier cas : tournoi à quatre équipes, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

1^{er} match : équipe 1 contre équipe 4 2^{ème} match : équipe 2 contre équipe 3

3^{ème} match: vainqueurs des rencontres 1 et 2

4ème match: perdants des rencontres 1 et 2 soit quatre rencontres au total.

Deuxième cas : tournoi à trois équipes, chacune est affectée d'un numéro sur le document joint :

l'ordre des rencontres se fera en concertation avec les entraı̂neurs et, en cas de désaccord, sera décidé par tirage au sort.

Dans chacun des deux cas précédents : deux mi-temps de 12 minutes, exclusion 1 minute, temps mort 1 minute (un maximum par mi-temps), pause entre les deux mi-temps 5 minutes, défense 6-0 "à plat" interdite. Par ailleurs la mixité est admise à raison de 4 filles maximum dans l'équipe.

À la fin de chaque tournoi, les entraîneurs échangeront sur les compétences de jeu des enfants, discuteront sereinement de façon à proposer un "niveau" pour leur équipe, de 1 pour le meilleur à 8 pour le plus faible, niveau qui permettra de constituer des poules aussi homogènes que possibles pour le déroulement du championnat. Le club organisateur aura la charge de transmettre ces niveaux à la commission jeunes, par mail, lundi soir au plus tard.

MOINS DE 13 FILLES

Seize équipes sont engagées. Le championnat ne débutera qu'après trois délayages prévus les 8/9 octobre, 15/16 octobre et 12/13 novembre.

Le détail du premier délayage se trouve en pièce jointe.

Merci aux seize clubs qui ont engagé une équipe de proposer des salles pour le délayage des 15/16 octobre. Pensez à le faire dès que possible et, en tout état de cause, avant la prochaine réunion de la commission jeunes, c'est-à-dire mardi 4 octobre au plus tard.

0000

RAPPEL DE LA COMISSION TECHNIQUE

Une réunion de présentation du Centre de Perfectionnement Sportif aura lieu ce samedi 01/10/2022 de 10h15 à 11h30 au comité.

Pour la Commission Jeunes Michèle PETIT LETURGEZ

> Le Président de la COC du CDHB 94 Pierre BOTTONI

> > Yime K

Les membres de la COC du CDHB 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte rendu n'ont pas pris part aux débats.

<u>Voie de recours</u>: Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.